



#### CONTACT PRESSE

Catherine BAUD

Tél. : 01 42 61 53 24

Fax : 01 42 60 02 08

E-mail: catherine.baud@fncf.fr

Fédération Nationale de la Coiffure  
36, rue du Sentier  
75082 Paris Cedex 02

## 63<sup>ème</sup> CONGRES DE LA FNC

Plus de 300 délégués des Unions Départementales et Régionales de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer, se sont réunis à Marseille, du 4 au 6 mai à l'occasion du 63<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Nationale de la Coiffure.

Accueillis chaleureusement par M. André Bendano, Président de l'Union Régionale de la Coiffure de Provence Alpes Côte-d'Azur et toute son équipe, le Congrès a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité présenté par Pierre Martin, Président National.

#### Les moments forts :

L'après-midi du 5 mai a été consacré aux interventions des diverses personnalités politiques venues soutenir la profession :

- Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, auprès de la Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
- Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille, Vice-Président du Sénat
- Dominique Tian, Député-Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement de Marseille
- Martine Vassal, députée des Bouches-du-Rhône

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, après avoir souhaité la bienvenue aux congressistes a dit toute l'attention qu'il prêtait à l'artisanat et insisté sur son rôle dans l'animation des quartiers.

Le Président National a interpellé le Ministre sur l'ensemble des sujets de préoccupation de la profession et plus généralement de l'artisanat, du développement anarchique des grandes surfaces, en passant par la résolution 209 du rapport Attali, jusqu'aux sujets de satisfaction comme les mesures d'accompagnement et d'amélioration des conditions de transmission d'entreprises.

Monsieur Hervé Novelli a, de nouveau, rassuré l'assemblée quant au maintien de la qualification professionnelle à l'installation. Soulignant le dynamisme et les performances économiques de la coiffure, il a convenu de l'inadéquation de la proposition, tout en rappelant son attachement à la profession et a donné rendez-vous aux congressistes au Mondial Coiffure Beauté. Il a ensuite évoqué quelques mesures du projet de loi de modernisation de l'économie confirmant ainsi son intérêt pour le défi représenté par la transmission des entreprises notamment familiales.

A saluer également : la forte implication des jeunes des écoles de la région et des équipes artistiques qui ont présenté un show haut en couleurs devant un public enthousiaste.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06/04/2008

## 63<sup>ème</sup> CONGRES DE LA FNC

### ELECTION DU BUREAU FEDERAL :

Le Président National a présenté la composition du nouveau Bureau Fédéral, également ratifiée à la majorité, à savoir :

- M. Bruno LEFEBVRE, Hte-Normandie, Vice-président chargé des Affaires Générales
- M. Bernard STALTER, Alsace, Vice-président chargé de la communication et des relations consulaires et européennes
- Mme Fabienne MUNOZ, Rhône-Alpes, Vice-présidente chargée des finances
- M. Philippe THOURON, Ile-de-France, Vice-président chargé du dialogue social et paritaire
- Mme Jeanne RUBIN, Bourgogne, Vice-présidente chargée de la formation professionnelle
- M. Jacques BROUSSEAU, Pays-de-Loire, Vice-président chargé du développement économique
- Mme Martine VARISCHETTI, Auvergne, Vice-présidente chargée du développement syndical
- M. Claude MOUGINOT, Lorraine, Vice-président chargé du développement des manifestations professionnelles
- M. Jacky HALE, Champagne, Vice-président chargé de l'environnement juridique et social de l'entreprise
- M. Alain ROGER, Midi-Pyrénées, Vice-président chargé de la coiffure masculine et des activités de prothèses capillaires
- M. Michel SERRA, PACA, Vice-Président chargé de la formation des élus
  - M. Pascal RAFFY-BUGE, Limousin, Délégué National à l'artistique
  - M. Gérard PIOGER, PACA, Délégué National aux concours et à l'équipe de France

### CONTACT PRESSE

Catherine BAUD  
Tél. : 01 42 61 53 24  
Fax : 01 42 60 02 08

E-mail: [catherine.baud@fnc.fr](mailto:catherine.baud@fnc.fr)

- Madame Paulette Giancattarino, Franche-Comté, Déléguée Nationale à la communication sur l'entrepreneuriat féminin

### PRINCIPAUX SUJETS ABORDES LORS DES DIFFERENTES COMMISSIONS :

#### Commission développement économique

Les axes forts porteront sur la consolidation du suivi statistique du secteur et la création d'un site internet dédié à la transmission/création/reprise. Les priorités porteront également sur la diffusion et le développement de l'utilisation des produits et services tels que SCORE, les outils marketing, le magazine EGO ou la démarche Cap Qualité Coiffure. Une offre d'audit-conseil sera également proposée. En matière de développement syndical, une seconde promotion sera lancée dès septembre 2008.

#### Commission dialogue social et paritaire

La problématique des rémunérations dans la branche a été largement débattue. Le rythme des revalorisations des salaires seront appréciés par les instances de la FNC en fonction des contraintes du dialogue social en tenant compte de la situation économique de la branche. Les congressistes ont décidé de la réalisation d'une étude relative à la mise en place d'une part variable dans la politique de rémunération dont les résultats seront soumis aux instances de la FNC. Enfin le congrès a approuvé à la majorité, l'ouverture de négociations visant à supprimer les coefficients des grilles de classifications et à travailler sur la revalorisation de la prime d'ancienneté.

Le congrès s'oppose à l'unanimité à l'augmentation de la durée du droit individuel à la formation (DIF) à 21 heures. Dans le cadre de la négociation sur la mise en place d'un certificat de qualification professionnelle (CQP), les délégués ont décidé que les pré-requis pour l'ouverture aux collaborateurs seraient les suivants : être titulaire du BP ou BM de coiffure ou être titulaire d'un baccalauréat professionnel ou d'un diplôme de niveau IV ou III. Les congressistes ont également décidé de constituer un groupe de travail sur la coiffure à domicile permettant d'en identifier les besoins en matière de négociation collective.

## 63<sup>ème</sup> CONGRES DE LA FNC

### Commission environnement juridique et social

Les délégués ont souligné la nécessité d'accroître les contrôles sur les salariés et chefs d'entreprises inscrits ou non au répertoire des métiers qui utilisent le travail dissimulé pour exercer leur activité. Les délégués ont rappelé leur intérêt pour les mesures de prévention des risques professionnels et demandé qu'il ne soit pas, pour autant, créé des contraintes supplémentaires.

En matière d'assurance chômage, le Congrès a estimé qu'il fallait mettre en œuvre une responsabilisation des demandeurs d'emploi. Les délégués s'opposent au projet de statut de l'auto entrepreneur.

En matière de retraite, les délégués ont demandé la validation des 4 trimestres d'assurance en cas d'exercice d'une activité professionnelle minimale, l'ouverture aux conjoints du bénéfice du dispositif Madelin et la réouverture de la faculté de rachat des périodes d'apprentissage.

En ce qui concerne le projet de réforme de la formation professionnelle, les délégués se sont opposés à la transférabilité des droits acquis au titre du DIF car ce dispositif va générer une complexité difficile à gérer pour les petites entreprises, ainsi qu'à la fusion des contrats d'apprentissage et de professionnalisation considérant que les 2 voies de formation sont utiles et complémentaires.

Enfin les délégués demandent que la fusion ANPE-ASSEDIC se traduise par une nouvelle simplification et une meilleure gestion des offres d'emploi pour la profession.

### Commission concours

Le Congrès a pris acte du nouveau partenariat conclu avec le GDC. Les délégués ont souhaité la nomination d'un délégué technique, Marco Ottobrino, chargé d'assurer l'interface entre les entraîneurs réalisant les sélections internationales et les responsables concours. Ils se sont prononcés en faveur de l'intensification de la communication relative aux concours se concrétisant en partie par la mise à jour et l'enrichissement de la rubrique dédiée sur le site de la FNC. Afin de développer l'activité concours au niveau local, ils se sont déclarés favorables à la mise en œuvre de concours d'apprentis, de concours régionaux et interrégionaux, les concours nationaux ayant désormais lieu lors du MCB. Ils ont pris

acte de l'importance de l'organisation des Championnats du Monde de coiffure en 2010 à Paris.

### Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin

Les membres du congrès soulignent le contraste existant entre le pourcentage très important de femmes chefs d'entreprises et la modestie de leur représentation dans les instances de la FNC et de l'artisanat. Les délégués se sont déclarés favorables aux mesures proposées par M. Novelli prévoyant un meilleur accompagnement de la création d'entreprises par les femmes. Les propositions de formats dédiés à l'entrepreneuriat féminin et de modules spécifiques de l'Institut de formation ainsi que la création d'une rubrique spécifique sur le site de la FNC ont également été souhaités. Afin de favoriser une communication des études et des mesures en faveur de l'entrepreneuriat féminin, les délégués ont convenu à la majorité la nomination au Bureau Fédéral d'une Déléguée à la communication sur l'entrepreneuriat féminin, Madame Giancatarino.

### Commission artistique

Le graphisme du logo 'Coiffeur en France' sera retravaillé, afin de le faire évoluer et de le moderniser. Les membres du Congrès ont également souhaité que soit créé un événement dédié à la coiffure (journée thématique...). En conclusion de la séance, ils ont salué la qualité des collections.

### Commission formation tout au long de la vie

Le congrès a pris acte de l'achèvement de la rénovation du CAP, de la mise en chantier à la 19<sup>ème</sup> CPC de l'épreuve optionnelle coiffure « homme » du Brevet Professionnel, la fin des travaux sur le niveau III. Le congrès est unanimement favorable au maintien des mentions complémentaires.

Les délégués ont approuvé la stratégie de formation des professionnels pour répondre aux enjeux du double rôle de pédagogue et d'évaluateur du chef d'entreprise en CCF (Contrôle en Cours de Formation) ainsi que la nécessaire maîtrise du référentiel et de la grille d'évaluation. Ils ont considéré que la formation continue jouera pleinement son rôle en mobilisant sur 2008 et 2009 les outils opérationnels de l'entretien professionnel et du tutorat.

Le 64<sup>ème</sup> Congrès aura lieu à Evian, en 2010.

### CONTACT PRESSE

Catherine BAUD  
 Tél. : 01 42 61 53 24  
 Fax : 01 42 60 02 08

E-mail: catherine.baud@fnc.fr

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
 06/04/2008

## 63<sup>ème</sup> CONGRES DE LA FNC



### CONTACT PRESSE

Catherine BAUD  
Tél. : 01 42 61 53 24  
Fax : 01 42 60 02 08

E-mail: [catherine.baud@fnc.fr](mailto:catherine.baud@fnc.fr)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
06/04/2008